

PIG "Mieux Habiter, Mieux Louer" avec secteurs renforcés du Pays d'Aix 2016-2019
 Avenant n° 1 à la convention de programme initiale
 septembre 2019 - septembre 2021

ANNEXE I

Certifié transmis à la Préfecture le 2 juil 2019

Commission permanente du 27 juin 2019 - Rapport n° 59

	Objectifs	Montant aide individuelle	Montant de l'enveloppe
Intervention en faveur de 206 PO			
Travaux éligibles - propriétaires occupants modestes dont :	41		50 300 €
Travaux autonomie/adaptation	10	1000	10 000 €
Travaux de précarité énergétique	31	1300	40 300 €
Travaux éligibles - propriétaires occupants très modestes dont :	165		277 000 €
Travaux autonomie/adaptation	53	1000	53 000 €
Travaux de précarité énergétique	112	2000	224 000 €
Prime précarité énergétique complémentaire :	138		92 550 €
Prime étiquette E	15	250	3 750 €
Prime étiquette D	32	500	16 000 €
Prime étiquette C et +	91	800	72 800 €
Intervention en faveur de 9 PB en Loyer Conventionné Social (LC)	9		58 500 €
Travaux précarité énergétique	9	3000	27 000 €
Prime précarité énergétique complémentaire	9	2000	18 000 €
Prime pour accompagner la sortie de vacance depuis plus d'un an	9	1500	13 500 €
Intervention en faveur de 2 PB en Loyer Conventionné Très Social (LCTS)	2	1500	3 000 €
TOTAL AIDES AUX TRAVAUX PO/PB	217		481 350 €

arrondi à 482 000 €